



PAR COURRIEL

Québec, le 15 novembre 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.460



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 7 novembre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Copie des tableaux des organismes communautaires nationaux financés en mission globale pour les années 2019 à 2023 ? » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant au libellé de votre requête.

Les fichiers proviennent des documents d'études de crédits de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, dont voici le lien :

https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=5908 .

À noter que les montants indiqués à la mission globale incluent l'indexation de l'année ainsi que le rehaussement. Chaque fichier contient aussi la liste des organismes nationaux n'ayant reçu aucun rehaussement et les motifs de cette absence de rehaussement.

... 2

Le fichier de 2019-2020 provient des tableaux des dossiers sur les Études de crédits de la Direction du soutien aux activités communautaires, responsable du PSOC. Toutefois, les montants présentés incluent l'ensemble des financements alloués à chacun des organismes, tous modes confondus (mission globale, entente pour activités spécifiques et projet ponctuel).

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 2